



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

SOMMAIRE

Présentation	P. 2
Les faits marquants de l'année	P. 3
Accueil de Jour	p.4
Aide aux victimes	P. 8
Permanences	P. 9
Hébergement	P. 10
Sensibilisation	P. 12
Formation et Communication	P. 13
Annexe 1	P. 14
Annexe 2	P. 15

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2017

Fiche d'identité de l'association

Date de création : 15/11/1977 sous le nom « SOS Femmes battues »

- Changement de nom : 1999 « SOS Femmes Violences »
- Changement de nom : 2017 « SaVoie de Femme »
- Adresse : 560, chemin de la Cassine à Chambéry
- Coordonnées : Tél. 04.79.85.53.68 Mail. contact@savoiedefemme.fr
- Site : www.savoiedefemme.fr

L'association a pour objet :

Le soutien des femmes victimes de toutes formes de violences et de leurs enfants, à savoir leur apporter une aide morale et matérielle, les accompagner dans leurs démarches auprès des structures compétentes et assurer au besoin leur suivi.

La prévention des violences au moyen :

- de la diffusion de toutes formes d'information
- d'interventions auprès de tout public intéressé.

SaVoie de Femme c'est :

- une équipe de professionnelles salariées : 2 intervenantes sociales, 1 animatrice, 1 assistante administrative et comptable et 1 directrice.
- 1 volontaire en mission de service civique.
- un bureau et un conseil d'administration
- une équipe d'adhérent.e.s bénévoles
- des financeurs : Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, Collectivités Locales
- des partenaires institutionnels et associatifs : Mission du Droit des Femmes, CIDFF, LA SASSON, AVIJ, ADDCAES

Ses principales activités sont :

- L'accueil de jour
- L'aide aux victimes
- Les permanences dans le département
- L'hébergement
- La sensibilisation

Les faits marquants de l'année

- Le changement de nom

Début 2017, nous avons lancé une réflexion sur un changement de nom pour notre association. En effet, notre nom contenait SOS et évoquait l'urgence hors nous ne faisons pas d'accueil d'urgence. Il nous est apparu également que le mot violences pouvait être stigmatisant et enfermer les femmes dans leur statut de victimes. C'est pourquoi après une réflexion qui a associé les femmes, le conseil d'administration, l'équipe et les partenaires, nous avons décidé de donner le nom de SaVoie de femme à notre association.

Comme vous pouvez le constater, ce nom a pour ambition d'illustrer notre volonté d'accompagner les femmes qui passent notre porte dans leur cheminement, de leur donner la possibilité de faire entendre leur voix, et enfin notre attachement au territoire de Savoie.

- Les 40 ans de l'association

40 ans après sa création, la cause défendue par notre association demeure très actuelle même si les lois ont aggravé les sanctions pour les auteurs de violences conjugales. Il était donc important pour nous de marquer cet événement et l'association ayant été créée au mois de novembre, le choix du 25 novembre journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes s'est imposé.

L'objectif de cette célébration était de mettre l'accent sur l'évolution des droits des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes et de sensibiliser le public savoyard à la problématique des violences conjugales. Différents temps ont été organisés : une rencontre avec nos partenaires institutionnels et financiers, une manifestation rythmée dans les rues de Chambéry, un forum.

20 représentants de nos partenaires étaient présents à la rencontre. 80 participants environ sont venus au forum avec 60% de femmes. La manifestation sur le marché a touché un large public.

En outre, de nombreux médias locaux et régionaux ont mis en lumière notre association.

L'accueil de jour

Temps d'ouverture

Du 1er janvier au 31 décembre 2017, l'accueil a été ouvert du lundi au vendredi de 10h-16h soient 242 jours.

Profil des professionnelles intervenues auprès des femmes.

L'Accueil de Jour a fonctionné avec 2 salariées à temps partiel ayant un profil d'assistante sociale et d'éducatrice spécialisée puis avec 2 éducatrices spécialisées. Par ailleurs, 4 bénévoles ont assuré des temps d'accueil. Une assistante administrative et une directrice ont également été présentes à temps partiel.

L'équivalent temps plein moyen sur l'année est de 3,22 ETP dont 0,57 ETP sur le poste administratif et 0,69 ETP sur le poste de direction.

Tableau des effectifs salariés

Salariées Permanentes	Quotité de travail en %	Qualification (diplômes)
Nathalie	69%	DESJEPS Mention direction de structure
Caroline	75%	DE Educatrice spécialisée
Séverine	57%	BTS Assistante de gestion
Marion	46%	DE Assistante Sociale
Anne	75%	DE Educatrice spécialisée

Nombre de femmes écoutées dont nombre d'entretiens individuels, nombre de séances collectives, nombre d'ateliers

En 2017, 310 femmes ont été reçues et 238 d'entre elles étaient des nouvelles situations. 213 femmes ont été suivies au-delà de 2 entretiens et 97 femmes nous ont contactées une fois.

Récapitulatif de l'activité mensuelle 2017 et comparaison avec 2016

Le nombre d'entretiens a augmenté par rapport à 2016 ce qui s'explique par le fait que les entretiens téléphoniques sont comptabilisés avec les entretiens physiques depuis le début de l'année. En additionnant les entretiens et appels, on arrive à une baisse de 13% ce qui correspond à la baisse du nombre de femmes accueillies.

	Nb Appels 2016	Nb Appels 2017	Nb d'entretiens 2016	Nb d'entretiens 2017	Nb d'appels réseaux 2016	Nb d'appels réseaux 2017	TOTAL 2016	TOTAL 2017	Evolution %
janvier	123	68	54	52	30	49	207	169	-18,36
février	98	87	48	68	35	29	181	184	1,66
mars	108	84	53	74	37	33	198	191	-3,54
avril	56	47	35	56	29	21	120	124	3,33
Mai	78	63	55	46	26	35	159	144	-9,43
Juin	92	58	68	53	49	31	209	142	-32,06
Juillet	69	58	61	63	38	27	168	148	-11,90
Août	69	53	52	42	27	25	148	120	-18,92
Septembre	101	65	80	47	41	41	222	153	-31,08
Octobre	72	53	52	63	31	29	155	145	-6,45
Novembre	95	76	44	64	45	18	184	158	-14,13
Décembre	76	33	47	93	55	10	178	136	-23,60
TOTAL GAL	1037	745	649	721	443	348	2129	1814	-14,80

Comparatif 2016/2017



Les ateliers

Des ateliers sont proposés aux femmes ayant un accompagnement par SaVoie de Femme. Ils sont animés par des professionnels et des bénévoles et sont indispensables dans le parcours des femmes.

Ateliers collectifs

- **Groupe d'expression créative** : 2 ateliers pour 2 participantes.
Cet atelier a eu lieu tous les 15 jours jusqu'en janvier. Afin d'essayer de s'adapter aux disponibilités des femmes, les séances avaient été déplacées à la fin de journée en septembre 2016. Elles ont été arrêtées en janvier 2017 en raison du manque de participantes. Les séances étaient animées par une art-thérapeute.
Atelier cuisine : 9 ateliers pour 32 participantes. Cet atelier se déroule une fois par mois, part des propositions des femmes, permet la préparation commune d'un repas puis son partage. Il est principalement animé par des bénévoles.
- **Groupe de paroles** : 10 séances pour 42 participantes. Il a pour objectif d'ouvrir à toutes les femmes victimes de violences, un espace de parole, un moment pour se recentrer sur soi, son vécu et partager son expérience dans un cadre structuré et sécurisant. Le groupe permet également de rompre l'isolement. Il est animé par une thérapeute familiale. 1 groupe est proposé chaque mois.
- **Self Défense** : 7 ateliers 19 participantes. Cette action nouvelle est proposée depuis le mois de janvier. Elle permet aux femmes de prendre conscience de leur corps et de leur capacité à se positionner, il est animé par une professionnelle diplômée.

Ateliers individuels :

- **Ateliers massage** : Depuis le mois de septembre, 2 professionnelles diplômées proposent du massage dans notre association. L'une dans nos locaux une fois par mois, la deuxième met à disposition de notre association une matinée toutes les 2 semaines. Ces temps visent à apporter aux femmes une autre sensation de leur corps par le bien être.
- 10 séances pour 52 participantes ont eu lieu dans nos locaux.
- 6 séances pour 12 participantes ont eu lieu dans un institut à Chambéry. Ces séances sont proposées depuis le mois d'octobre.

Nombre de diagnostics réalisés

Les 238 nouvelles femmes accueillies ont fait l'objet lors des premiers entretiens d'une évaluation de la situation, ce qui a conduit à des orientations diverses et le cas échéant à des suivis spécifiques. Ces diagnostics peuvent être réalisés en lien avec nos partenaires.

Motifs de leurs venues

Ecoute/soutien : SaVoie de femme constitue un lieu où les femmes peuvent être écoutées autant de fois que nécessaire ce qui les aide à reprendre confiance et réfléchir à leur souhait pour l'avenir.

Aide accompagnement démarches : Cette aide est très importante pour des femmes n'ayant parfois jamais eu à faire ces démarches du fait de leur situation familiale dans un contexte de violences. Nous n'avons pas toujours la possibilité d'accompagner physiquement les femmes quand c'est nécessaire.

Informations juridiques : Nous ne donnons que les premières informations avant d'orienter les femmes vers nos partenaires.

Demande d'hébergement : En fonction du diagnostic réalisé et de leurs souhaits, nous orientons les femmes vers les lieux d'hébergement les plus adaptés à leur situation : résidences sociales, maisons maternelles, nos appartements refuge.

Informations pratiques police/gendarmerie : Nous développons notre partenariat afin d'orienter aux mieux les femmes vers ces institutions.

Nature des orientations

Plusieurs orientations peuvent être proposées simultanément aux femmes, elles sont de nature juridique, judiciaire, psychologique, médicale, sociale.

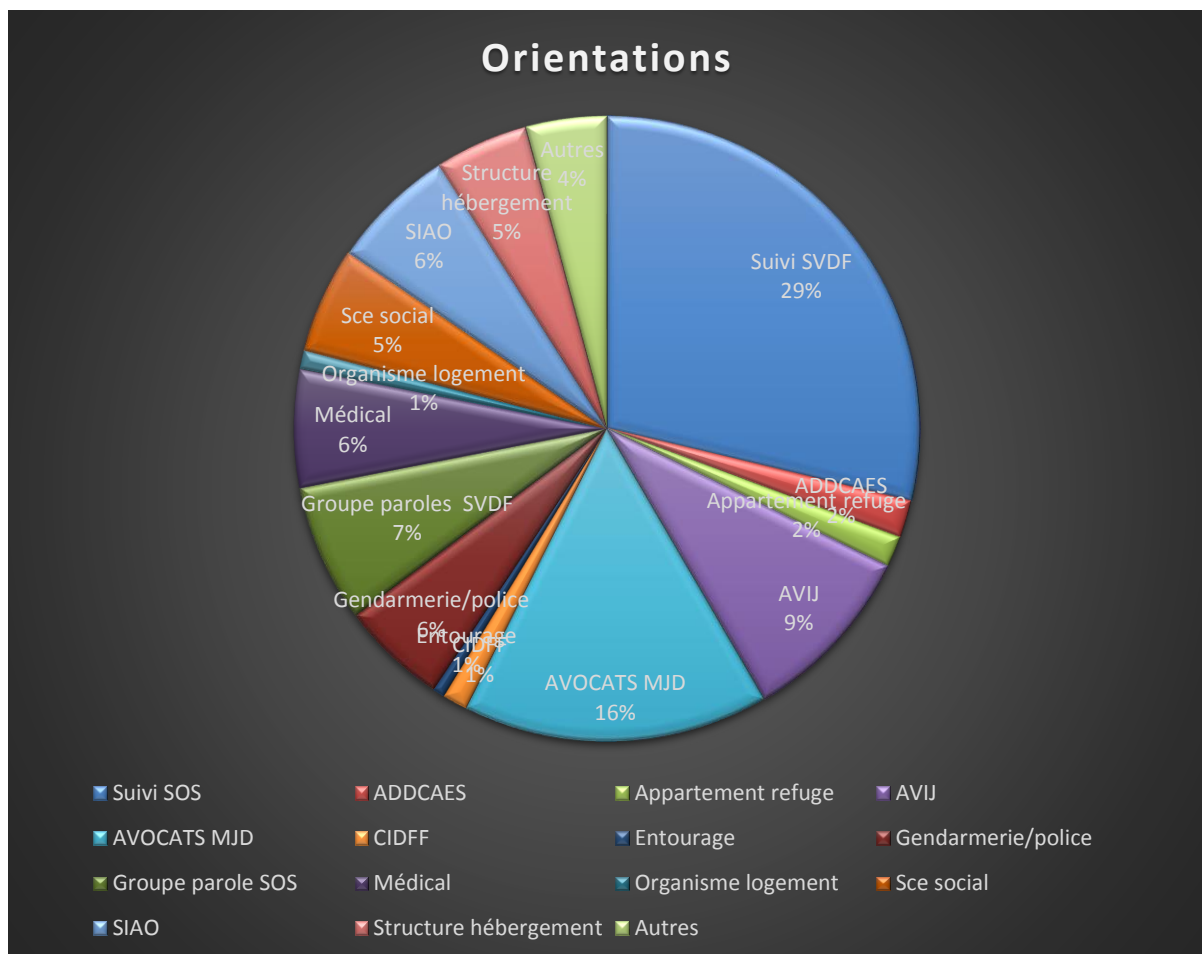


Diagramme des orientations proposées en pourcentage.

Sigles utilisés : CIDFF : Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles

MES : Mise en Sécurité dans un autre département

MJD : Maison Justice et Droit

SIAO : Service Information Accueil Orientation.

L'aide aux victimes

Notre association accueille des femmes victimes de violences conjugales, en toute confidentialité, anonymat, sans jugement, en toute transparence, sans jamais mettre en doute leur parole et dans le respect du rythme des personnes reçues.

Il s'agit avant tout de prendre en compte leur singularité dans la situation de violences qu'elles vivent, afin, pour elles, de ne pas se confronter à des idées reçues de la femme victime de violences conjugales. Elles agissent toutes différemment devant ce schéma de violence, dans ce cycle de violences pourtant si semblable dans son fonctionnement, et c'est à nous, intervenantes sociales, qu'il appartient de repérer cette femme, afin de l'aider à se dévoiler, se connaître ou se retrouver.

L'accompagnement social que nous proposons est par ce fait l'exacte signification du terme accompagner, nous « partageons avec ces femmes », « nous cheminons avec elles » et les aidons à élaborer leur propre réflexion autour de leur situation et de leur histoire conjugale, tout en respectant leur rythme. Il s'agit donc de permettre dans notre accompagnement d'entendre et d'écouter avant tout leur histoire, les violences vécues, et d'accepter d'entendre tout.

Dans notre comportement, il faut donc créer un espace de libération de la parole, un espace authentique où nous les acceptons telles qu'elles sont. Favoriser cet espace de parole ne signifie pas que nous allons agir dans l'urgence après le recueil de celle-ci. Les femmes ne le souhaitent souvent pas, nous devons éviter de projeter nos propres volontés et nos propres désirs de professionnels pouvant les faire fuir. Nous accueillons ainsi les femmes à tous les stades de leur parcours de vie conjugale et devons repérer où elles en sont exactement afin de respecter leurs choix.

Il s'agit donc de permettre le temps du cheminement vers le détachement, la déculpabilisation et la déresponsabilisation de la femme, en lui donnant les éléments pour pouvoir réagir à l'emprise dont elle est sujette, la repérer, et s'en détacher, afin de pouvoir prendre le recul nécessaire à la réflexion.

De façon pratique, ce sont les intervenantes sociales qui s'occupent de l'accompagnement social des femmes reçues.

Les permanences dans le département

Depuis maintenant plusieurs années, l'association se rend au plus près des femmes victimes par le biais de permanences. Ces permanences visent à centraliser sur un territoire les demandes d'aide liées aux violences conjugales afin de les prendre en charge avec les partenaires et acteurs locaux en travaillant en complémentarité. Accueil, écoute, information et orientation des femmes victimes de violences sont ainsi proposés au sein de permanences. Depuis septembre 2017, toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous.

Les permanences en avant pays savoyard : 12 permanences ont été réalisées sur l'avant pays savoyard et 12 femmes ont été reçues. Les permanences ont lieu dans les CPAS, en fonction des demandes, elles ont lieu à Saint Genix sur Guiers, Yenne, Les Echelles et Pont de Beauvoisin.

Les permanences à Albertville : Elles ont lieu à la Maison des Associations. 18 permanences ont été organisées et 25 femmes ont été reçues.

Les permanences d'Aix Les Bains : Depuis le mois de septembre, les permanences ont été déplacées dans les CPAS. 10 permanences ont été réalisées et 10 femmes reçues.

La volonté est de développer des temps de rencontre en Maurienne avec les travailleurs sociaux et les femmes victimes.

L'hébergement

Nombre de départs préparés

43 départs ont été préparés vers des organismes d'hébergement ou de logement.

2 femmes seules et 5 femmes avec enfants ainsi que 10 enfants ont été accueillis dans nos appartements refuges ce qui représente 2909 nuits dont 2061 nuits enfants.

Notre difficulté réside dans le manque de proposition d'hébergement ou de logement vers lesquels orienter les femmes après le séjour dans nos appartements.

Afin que ces départs puissent être organisés le mieux possible, nous mettons différents moyens à disposition des femmes :

- La mise en sécurité des documents et des personnes
- La domiciliation à notre association
- La mise à disposition de moyen de communication : téléphone, accès internet.
- L'accompagnement des femmes dans leurs démarches de mise en sécurité.

L'accueil d'une femme au sein de nos appartements est donc toujours un moment qui requiert beaucoup d'investissement pour elle et pour l'équipe, afin de pouvoir apprivoiser le nouvel environnement dans un contexte le plus rassurant possible. Cela nécessite beaucoup de présence, afin, d'une part, de ne pas les laisser trop « livrées » à une solitude qui peut être angoissante notamment dans les premiers temps et, d'autre part, de pouvoir les accompagner dans diverses démarches administratives, et judiciaires (accès et ouverture de droits, procédures judiciaires et auprès du JAF, relogement, ...) dans le but de stabiliser, au plus vite, leurs situations.

Des visites régulières sont effectuées par des bénévoles afin d'avoir un lien avec les femmes par rapport à l'hébergement, d'échanger avec les femmes sur l'organisation et la cohabitation le cas échéant. 8 visites ont été réalisées.

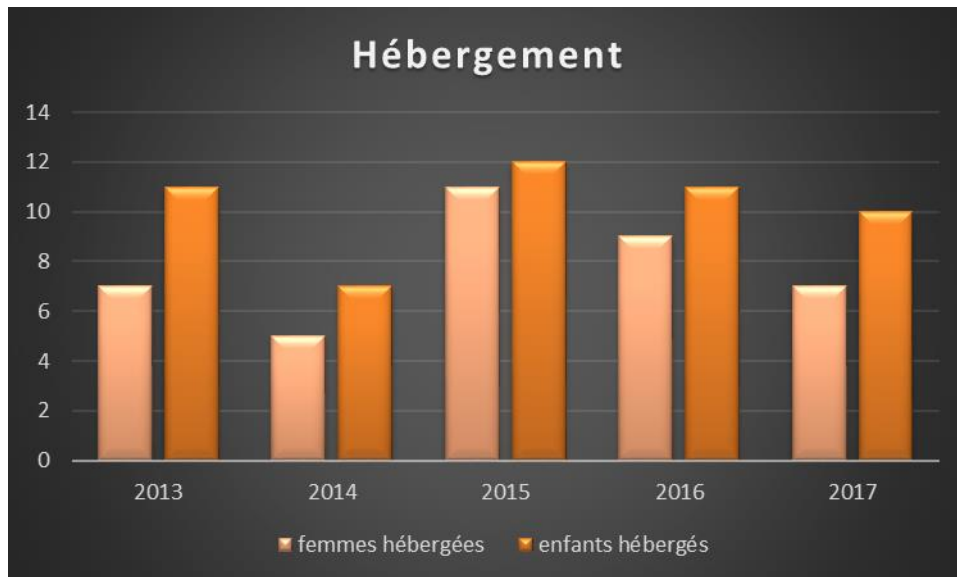
Durée d'occupation des appartements refuges :

Pour les femmes ayant quitté le logement dans l'année, leur temps de résidence était de :

- Moins de 15 jours pour 1
- De 15 jours à 6 mois pour 1
- Plus de 6 mois pour 2

Soient 4 femmes qui ont quitté les appartements refuges au cours de l'année : 2 vers un logement dans le parc privé ou public et 2 vers un hébergement provisoire dans leur entourage.

Pour les 3 femmes toujours présentes au 31 décembre, 1 occupait le logement depuis 1 mois et 2 depuis plus d'un an.



Une réflexion a également été menée sur les participations demandées aux femmes pour les hébergements car elles n'avaient pas évolué depuis de nombreuses années et notre constat était que certaines femmes peuvent avoir des revenus. Les nouvelles modalités de participation ont été définies comme suit : la résidente, est redevable d'une participation mensuelle correspondant à 12% de ses revenus avec un minimum de 120€. A cette somme, s'ajoute un forfait de 30€/mois pour l'occupation d'un appartement entier ou de plusieurs chambres.

Une caution d'un montant de 120€ est à verser à l'entrée dans l'appartement.

Le 1er mois d'hébergement est gratuit.

Nombre d'accompagnements physiques effectués pour des démarches

2 accompagnements pour des démarches administratives ont été réalisés.

Sensibilisation

Dans le cadre de ses missions, notamment le projet de développement d'actions en milieux excentrés de Chambéry et de son agglomération, SaVoie de Femme a réalisé des actions de sensibilisation qui se sont déclinées sur différents axes.

ALCC de Chautagne : soirée cinéma/débat

Les Bauges : sensibilisation de 3 heures auprès des personnels sociaux, de santé, gendarmerie et milieu associatif.

St Jean de Maurienne, présentation de l'association à la sensibilisation effectuée par le Rialto et la DDCSPP auprès des travailleurs sociaux.

Chambéry :

Journée « **Périnatalité** » au Manège à Chambéry

CPAM, participation et animation/prévention dans le cadre du village santé, action destinée à l'ensemble des assurés sociaux du territoire de Savoie.

Participation à la formation du **SDIS** regroupant les corps de métiers : police/gendarmerie/pompiers.

Intervention à l'Espace Malraux

AVPS : Rencontre prévention avec Respect 73

8 mars 2017 :

Notre association participe chaque année au collectif 8 mars avec les associations engagées dans la lutte pour les droits des femmes.

L'action principale a été la diffusion de la pièce de théâtre « C'est un peu compliqué d'être à l'origine du monde » par la compagnie des Simone à la salle de La Ravoire.

Une conférence sur le langage a également eu lieu en collaboration avec l'Université du Temps Libre.

2 soirées cinémas ont été organisées à Chindrieux et Saint Jean de Maurienne.

Les Forums

Les forums des associations de Chambéry et celui d'**Albertville** ont été annulés en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Formation des bénévoles et professionnelles

1 bénévole a suivi une formation à l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales organisée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF).

L'équipe de professionnelles et 2 bénévoles et stagiaire ont suivi une formation de 2 jours sur les violences conjugales avec l'INFIPP.

2 professionnelles ont suivi une journée de perfectionnement Excel.

Les intervenantes sociales et animatrice bénéficient de manière mensuelle de séances d'analyse de la pratique et de supervision. 9 séances ont été réalisées cette année.

Communication

Deux volontaires en service civique sont intervenues sur une durée de 8 mois chacune ; elles sont chargées des missions de communication. Elles réalisent :

- Les plaquettes et affiches de l'association
- La mise à jour du site internet, de la page facebook du compte twitter
- Le bulletin d'information de l'association.
- La recherche de donateurs ou de nouveaux types de financements.

Annexe 1

- Les principaux partenaires financiers de l'association en 2017 :

Subventions :

- Conseil Départemental de la Savoie
- Grand Chambéry
- Préfecture de la Savoie par l'intermédiaire de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)
- Service Administratif Régional du Tribunal
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Mairies : Albertville, Chambéry, Le Bourget du Lac, Aix-Les-Bains, Saint-Genix-sur- Guiers, Yenne, Voglans, Barby, Saint Alban Leysse, Cognin et Montmélian.
- Région Auvergne Rhône-Alpes

Dons:

- SOROPTIMIST



Annexe 2

- **Partenaires institutionnels :**

- Etat
- Préfecture
- Région Auvergne Rhône Alpes
- Conseil Départemental
- Tribunal
- Police/Gendarmerie
- Justice (MJD, CDAD, ...)
- Centre hospitalier de Chambéry

- **Partenaires associatifs :**

- ADDCAES
- AVIJ
- CIDFF (Centre d'information du droit des femmes et des familles de la Savoie)
- La SASSON (PAOS/SIAO, foyers d'hébergement...)
- PSA Savoie